

NOUVELLES DE SAINT-VÉРАН, NOTRE COMMUNE

LE CHANT DU COQ

PUBLICATION GRATUITE

Automne 2014 - N° 10

LE SKI ALPIN

LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION

L'ÉCOLE



Stations villages
des Alpes du Sud

Sommaire

Le mot du Maire	3
Le ski alpin	4
Le stationnement et la circulation	4
Le budget 2014	5
La voirie et les bâtiments	5
L'urbanisme	5
Les réseaux d'eau potable	6
L'observatoire	6
La mine de cuivre	7
Les pompiers	8
L'École	8
Festi' Saint-Véran	9
Un mot sur la Chalp	10
L'État-civil	11
En bref...	11
L'Info biblio	11
Le point météo	11
La recette de Claudine	11

LE CHANT DU COQ est une publication
de la Mairie de Saint-Véran

La Ville - 05350 Saint-Véran

Téléphone : 04 92 45 83 91

Fax : 04 92 45 81 98

Email : mairie.stveran@wanadoo.fr

Responsable de la publication :

Danielle Guignard, Maire de Saint-Véran

Photographies :

Mairie - École - Marie-Odile Lecomte

Dominique Menel - X

Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts
gérées écologiquement (label PEFC).



*Comment entrer en contact avec des services publics,
sans trajets inutiles, quand on habite loin d'une ville centre ?*



*Des services publics au plus près des Haut-Alpins
avec les points Visio Rendez-vous.*

Venez vous renseigner à la Mairie



Le service «Point Visio Rendez-vous» est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.

LOU

HALTE-GARDERIE DE SAINT-VÉRAN

PITCHOUNET



OUVERT TOUS LES JOURS DE L'HIVER DE 9h30 à 16h30

Le mot du Maire



Bien chères Saint-Véranaises et bien chers Saint-Véranais, ce premier Chant du Coq de la nouvelle municipalité se veut plus moderne.

Depuis le début du mois d'avril 2014, le conseil municipal est au travail et doit faire face à d'importants changements et décisions. Le mandat (2014-2020) qui a débuté s'annonce très difficile. Nous connaissons tous ce grand bouleversement de société ; certes nous sommes confrontés à une très grande crise économique, le Queyras et Saint-Véran ressentent tous les effets de cette crise, avec pour premier impact le tourisme. Nous vivons tous du tourisme, je vais ajouter, la France entière vit du tourisme ! Les vacanciers sont devant un budget loisirs qui se réduit et un choix de destinations de plus en plus grand et diversifié ; comment réagir devant cette situation ?

On peut citer pour exemple Courchevel et ses 61 animations, autres que le tout-ski ! Mais c'est Courchevel... Alors, il nous faut être innovants, ne pas copier les autres sites de loisirs et c'est bien là toute la difficulté !

De moins en moins de moyens, de plus en plus d'exigences, les communes ont un rôle très difficile.

Essayons de vivre avec nos richesses, de les mettre en valeur ; rendre notre commune de plus en plus accueillante, cela est à la portée de tous.

Les Français ont la réputation, à l'étranger, de personnages stressés ; montrons que dans notre commune, nous sommes heureux de partager des conditions de vie quotidienne, si différentes de celles de nos concitoyens des villes.

Nous sommes un village qui doit s'accrocher à sa survie, son école, son agriculture, ses commerces, ses artisans, sa solidarité, même si ce dernier mot peut faire naître des grimaces (toutes les petites communes ont ce ressenti !), affichons notre enthousiasme, cela est communicatif et nous permettra d'avancer et de regarder notre avenir avec confiance.

À toutes et tous, je souhaite une bonne lecture de ce Chant du Coq, une très belle fin d'automne et croyons toutes et tous à une bonne saison hivernale.

Danielle Guignard

LE SKI ALPIN

D'aujourd'hui à demain

Suite au départ, fin juin 2014, du directeur de la Régie des remontées mécaniques du Queyras, Sylvain Philippe, le Conseil Syndical et le Conseil Général ont décidé de lancer un appel d'offres pour une assistance à l'exploitation des domaines skiables.

Deux prestataires ont été retenus par le Conseil Général. À l'occasion d'une réunion extraordinaire, regroupant tous les maires du Queyras, aucune proposition des prestataires n'a été entérinée. Ces refus ont été motivés par les budgets de fonctionnement proposés, jugés trop onéreux, auxquels doivent s'ajouter les déficits cumulés des dernières saisons pris en charge par les mairies. À l'issue de cette réunion, il a été décidé à l'unanimité de recruter un nouveau directeur pour la saison à venir. Afin d'assurer le bon fonctionnement et la cohésion des stations du Queyras, les élus référents se réuniront une fois par semaine avec l'équipe dirigeante. À ce titre, Serge Philip, président du SIVU de la montagne de Beauregard (domaine skiable alpin de Molines et Saint-Véran), et Laurent Démarets, coresponsable de la commission ski, s'engagent, en collaboration avec leurs homologues de Molines, Francis Martin et Jean Paul-Hoffman, à un suivi hebdomadaire sur le terrain tout au long de la saison hivernale.

Malgré la décision tardive de prolongation d'ouverture du domaine skiable la saison dernière, le bilan qui en a résulté a été plus que positif. Encouragé par ces résultats et l'engagement des socioprofessionnels de Molines et de Saint-Véran, il a été décidé de renouveler l'expérience et de repousser la date de fermeture du domaine de Beauregard au lundi 6 avril 2015 (lundi de Pâques). Par ailleurs, cette année lors des périodes les plus creuses, les forfaits de ski alpin seront proposés à -50%.

Promo à 50 %
Forfaits de 1 à 9 jours
du 3 au 30 janvier 2015
et du 14 au 29 mars 2015

Afin de dynamiser notre territoire, de renforcer nos actions de communication et de pérenniser notre tourisme, il est indispensable de s'unir. À ce titre, la semaine de clôture sera rythmée par un festival musical « les Extravagances de Molines Saint-Véran » organisé par l'association des Aigues nouvellement créée.

Bonne saison à tous !

Serge Philip et Laurent Démarets

LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION

Cette année encore un service d'accueil a été mis en place à l'entrée du village durant les mois de juillet et d'août. Cinq personnes ont été embauchées pour garantir le bon fonctionnement de ce système. Comme les années précédentes, elles avaient pour mission de gérer le stationnement et l'accueil des touristes pendant cette période de forte affluence. Les visiteurs devaient s'affranchir d'un titre de stationnement journalier ou de séjour pour ceux résidant sur le village. Lors de l'accueil, des informations pratiques et touristiques leur étaient également délivrées.

Pour rester lisible, on peut affirmer que la fréquentation globale de cet été est inférieure à celle enregistrée pour l'été 2013 : 28 000 € en 2014 contre 32 000 € en 2013.

La circulation dans le village a été interdite du dimanche au vendredi entre 14h30 et 16h30 dans le but de permettre aux piétons de bénéficier de deux heures de « vraie » tranquillité dans les rues de Saint-Véran. Une barrière mobile en bois était donc mise en place de chaque côté du village (entrée Pierre-Belle et entrée Fontettes). Les constats relevés tout au long de l'été sont plus que navrants. Si cette interdiction a été respectée par la majorité des Saint-Véranais, elle l'a été nettement moins par les touristes provoquant souvent l'incompréhension et l'indignation des vacanciers piétons.

En ce qui concerne la navette de Clausis, on peut dès à présent souligner l'importance des retours négatifs qui ont été faits par de nombreux vacanciers auprès des commerçants ou hébergeurs, critiques souvent dirigées contre le tarif excessif du trajet.

Ces différents faits, ainsi que les nombreux stationnements « sauvages » au sein du village, révèlent les lacunes et les incohérences de notre fonctionnement, et ce bien entendu au détriment des touristes, mais aussi de la qualité de vie des Saint-Véranais. Afin d'évoluer dans le bon sens et de permettre au village d'avancer sereinement vers l'avenir, la commune a décidé de revoir son fonctionnement de stationnement et de circulation dans son ensemble. Grâce à l'obtention d'une subvention européenne, la mairie a pu faire appel à un bureau d'étude spécialisé ayant déjà mené de nombreux projets sur différentes stations de ski. Une étude globale et approfondie a été réalisée sur le terrain durant cet été. Les premiers constats font apparaître que notre commune, aux vues de son fort attrait touristique, est très en retard par rapport à ce qui existe déjà sur de nombreux autres sites tout aussi attractifs.

Aujourd'hui il est temps de penser à l'avenir de Saint-Véran. Un avenir où le bien-être des vacanciers, mais aussi des résidents permanents sera au cœur des réflexions et des projets envisagés. Prochainement, les solutions proposées par le bureau d'étude seront analysées par un comité élu afin de mettre en place un projet réaliste et performant pour les prochaines années.

Laurent Démarets

LE BUDGET 2014

Budget de fonctionnement :

Ce budget qui doit être équilibré en dépenses et en recettes est de 795 000 €.

La différence entre les recettes et dépenses de fonctionnement constitue, disons « notre petit bas de laine », c'est-à-dire notre capacité d'autofinancement, servant à payer le capital de nos emprunts et à assurer la part d'autofinancement pour des opérations d'investissement, dont le reste est assuré par les subventions (le plus possible) et les emprunts (le moins possible). Aujourd'hui, cet équilibre est menacé par une dépense de fonctionnement qui gonfle de manière inquiétante, je veux parler de la participation au fonctionnement des remontées mécaniques des stations du Queyras. Pour 2014, il a été prévu une provision de 115 000 euros (15% de notre budget) permettant d'une part le règlement du déficit 2012 (subvention exceptionnelle) pour notre station : 86 000 euros à partager entre Molines et Saint-Véran, et d'autre part la participation aux annuités des emprunts du télésiège, de la réserve collinaire, nous avons réglé 10% d'investissement sur les travaux d'embarquement du télésiège de la Burge.

Il est à noter que le déficit 2013 de 118 000 € pour la station (moitié pour Saint-Véran), n'est pas provisionné au budget 2014.

Les rythmes scolaires sont une nouvelle dépense pour les collectivités, nous y contribuons à hauteur de 12 000 €.

Cette situation nous diminue d'autant cette capacité d'autofinancement, la conjoncture (baisse des dotations, des subventions) nous oblige à être extrêmement vigilants.

Budget d'investissement :

Il est de 1 442 308 €, il se comporte principalement en dépenses de :

- Travaux de l'observatoire de Châteaurenard.
- Études mobilité et projet de transformation de la ZPPAU en AVAP.
- Schéma directeur de l'eau potable et mise en protection des canalisations et réservoirs.
- Voirie et réseau (réfection de la voirie, de la cala à la fontaine du Chatelet au printemps 2015).
- Travaux et signalétique sentiers.

Mathieu Antoine

LA VOIRIE ET LES BÂTIMENTS

Le toit de l'ancienne école de la Chalp a été refait cet automne.

La voirie départementale (de l'agence postale à l'église) ainsi que la voirie communale (de l'église au Chatelet) seront refaites au printemps, ainsi que les deux calades. Coût de l'autofinancement de la commune, 22 960 € H.T. ; nous avons obtenu des subventions du Conseil Général, de la Région et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Nous devons aussi réaliser avant décembre 2014 un diagnostic accessibilité bâtiments publics, nous travaillons sur ce sujet avec le centre de gestion et la Communauté de Communes.

Enfin, un représentant de « A.G.I.R » est venu avec Diane Roussel de la Communauté de Communes pour évaluer les problèmes de dépenses énergétiques de nos bâtiments communaux ; ce fut une rencontre très intéressante et nous savons maintenant qu'avec quelques modifications techniques, nous pourrions réduire nos dépenses énergétiques.

Danielle Guignard

L'URBANISME

La commission urbanisme est composée du Maire et des 3 adjoints (Danielle Guignard, Serge Philip, Mathieu Antoine et Christian Isnel).

La ZPPAU (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) existait depuis 1989. Ce document permettait la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain.

Il laissera prochainement la place à l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et des Paysages) validée par la commission régionale des sites et sera soumis très prochainement à enquête publique. L'AVAP prend en compte notamment les enjeux énergétiques (suite au Grenelle de l'environnement), il permettra, entre autres d'autoriser sur certaines maisons, l'ouverture de fenêtre de toit (type VELUX), et l'installation de panneaux solaires).

Mathieu Antoine

Permis de construire et déclaration préalable

À Saint-Véran, très peu de travaux sont exemptés de déclaration préalable. Cette formalité simple est indispensable dans une grande partie des projets.

Cette procédure qui met tout le monde à égalité devant la réglementation permet d'assurer le respect de notre architecture et de nos paysages qui sont un atout fort pour notre village.

La commune veillera particulièrement au respect des règles en vigueur. Si vous souhaitez engager des travaux, même mineurs, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour connaître vos devoirs.

LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

L'Agence de l'Eau, par courrier du 28 avril 2014, demandait à la Commune de fournir « les valeurs d'indice de connaissances et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable ».

Par conséquent, s'appuyant sur le rapport effectué en 2010 par le bureau d'études Hydrétudes Alpes du sud de Gap (rapport concernant le schéma directeur d'alimentation en eau potable de Saint-Véran), nous sommes allés visiter les captages des sources qui nous alimentent.

Suite à cette visite, il ressort que le captage du Clos des Granges (face à la mine) est la ressource principale du village, mais qu'elle a l'inconvénient d'être vulnérable vu la proximité du torrent tout le long de la conduite sur 3 200 mètres donc de ce fait facilement inondable. Cela implique la conservation des autres captages de la Souchières, de la Richardes, (situés au-dessus du vieux remonte-pente).

Bons nombres de travaux sont à prévoir pour la mise en conformité obligatoire demandée : périmètre de sécurité autour des captages, interventions sur les fuites, changement des canalisations en PVC... La liste est encore longue ! et la réalisation s'avèrera extrêmement coûteuse. Encore une dépense considérable que notre commune devra supporter...

Alain Missimilly

L'OBSERVATOIRE

Début juillet, une grosse pelleteuse montait à Châteaurenard. C'était le début des travaux de rénovation de l'observatoire. Difficile à ce moment, d'imaginer la physionomie des futures installations. Terrassement, béton, alignement de parpaings, montage du pilier de la troisième coupole... et pose toute symbolique de la première pierre allaient se succéder jusqu'à la fin du mois d'août.



Fin août, on pouvait se faire une idée plus précise de l'implantation du bâtiment et notamment, de l'espace réservé aux futurs astrotouristes souhaitant venir passer une nuit fantastique et inoubliable à 3000 mètres d'altitude : une coupole avec un télescope tout neuf, trois chambres, une salle hors sac, une salle commune pour les rencontres avec les astronomes.



Le béton terminé, c'est au charpentier d'intervenir. Eh oui, nous sommes en montagne, alors, le bâtiment sera principalement en bois. Un premier convoi de quatre camions, tel un célèbre « Trophy » caméléidé, gravit les pentes du Pic. Trois jours plus tard, l'essentiel du bâtiment est debout : la quasi-totalité de la structure a été fabriquée en atelier. Et c'est du sérieux, la poutre maîtresse en contrecollé labellisée « Bois des Alpes » ne mesure pas moins de 60 x 20 cm de section !



Le charpentier est aussi couvreur, il termine donc le gros œuvre du bâtiment et le rend étanche. Hors d'eau, comme le terme consacré des métiers du bâtiment le veut. Dans les derniers temps de charpente, une petite équipe de l'association AstroQueyras vient assembler au sol la troisième coupole, directement arrivée en pièces détachées des États-Unis par container. Le charpentier, fort de ses équipements de manutention, ne mettra, quelques jours plus tard, qu'un petit quart d'heure à poser la coupole sur le toit.





Début octobre, c'est aux équipes de second œuvre d'intervenir. Sont menés de conserve les chantiers de montage des cloisons et isolation, électricité, plomberie. L'aspect extérieur n'évoluera plus beaucoup. Il restera une petite phase de nettoyage de chantier à assurer par AstroQueyras. Par contre, l'intérieur prend vraiment corps avec la pose des cloisons. Les volumes se dessinent maintenant sans ambiguïté. La pose des fermetures extérieures est terminée.



Le planning des travaux est respecté malgré cinq jours d'interruption en juillet à cause de la météo. La neige est même tombée en abondance le mardi 4 novembre. L'équipe des charpentiers s'est trouvée bloquée et est descendue le lendemain à pied, abandonnant véhicule et matériel. L'entreprise de charpente a mandaté un gros engin de déneigement à ses frais et non à ceux de la commune pour récupérer ses équipements. Maintenant Il restera l'aménagement intérieur à mettre en place (meublier, cuisine, matériel scientifique)

au début de l'été 2015. Nous espérons ainsi pouvoir accueillir nos premiers astrotouristes dès les derniers jours du mois de juillet. L'observatoire pourra recevoir chaque soir huit visiteurs encadrés par un animateur spécialisé en astronomie. Ils pourront profiter du meilleur ciel d'Europe grâce au superbe instrument (un télescope Ritchey-Chrétien de 500 mm de diamètre) trônant dans la toute nouvelle coupole de la « Station astronomique du Pic de Châteaurenard ».

La « Maison du Soleil » viendra très prochainement affirmer et renforcer la vocation scientifico-touristique de Saint-Véran, prouvant ainsi la détermination de la municipalité de proposer une offre touristique alternative à même de maintenir une fréquentation optimisée du village.

Dominique Menel

LA MINE DE CUIVRE

Le sentier d'interprétation de la mine de cuivre a été inauguré le 13 juillet 2014.



Découverte et inauguration du sentier d'interprétation en présence notamment de Madame la Sous-Préfète.

Ces travaux ont été confiés par délégation au Parc naturel régional du Queyras, qui a recruté Laetitia Cuvelier (elle a habité le village pendant les deux années de sa mission). Elle a occupé une partie de son temps de travail à tout l'aspect interprétation de la mine de cuivre. Cela a permis la réalisation d'un film « sur les pas des mineurs », des deux sentiers de la mine : au départ du village et de la carrière de marbre, ainsi que de nombreuses animations en 2012 et 2013.



L'entrée du travers-banc 4 rénové

Les visiteurs sont de plus en plus nombreux à visiter le site, même si hormis la poudrière, il n'y a pas de souterrains à visiter.



Ce programme a été financé dans le cadre du Géoparc des Alpes Cottiennes qui réunit plus d'une centaine de sites géologiques à découvrir sur : <http://geoparc-alpescottiennes.eu>.

Dès le printemps 2015, la galerie va être inspectée afin d'avoir une idée précise sur les possibilités d'ouverture de l'entrée des travers-bancs 2 ou 4. Nous envisageons aussi d'actualiser l'exposition du four des Forannes, de réaliser le carnet d'interprétation qui accompagnera les visiteurs sur le sentier de la mine. Les recherches de financement sont en cours.

Mathieu Antoine

Aujourd'hui, après une campagne de recrutement organisée en collaboration avec le SDIS des Hautes-Alpes et le centre de secours du Queyras début juin 2014, aucun dossier de recrutement n'a vu le jour, ce qui a entraîné la fermeture de la section de Saint-Véran.

Accepterons-nous d'être secourus dans des délais supérieurs à la moyenne départementale ?

Nous lançons un appel au recrutement pour porter secours aux habitants de nos communes, à leurs familles, à leurs enfants.

Si vous avez entre 16 et 50 ans, vous pouvez devenir sapeurs pompiers volontaires, renseignez-vous auprès de la mairie.

Serge Philip

Le Parc naturel régional du Queyras

Le 24 mai dernier, j'ai été élu Président du Parc naturel régional du Queyras. Le soutien de la commune de Saint-Véran a été déterminant. C'est pour moi une mission passionnante et j'espère pouvoir, pendant ce mandat, donner au Parc les moyens de retrouver des couleurs.

Un Parc plus proche du territoire et de ses habitants que ce soit l'équipe technique, ou les élus qui composent le comité syndical, c'est mon engagement principal.

Les cinq missions du Parc (protection de la biodiversité, aménagement du territoire, développement économique, éducation à l'environnement, expérimentation innovation) sont autant d'axes qui nous permettent de construire un projet de territoire ; soyons à la hauteur des engagements que nous avons pris à travers la charte ; c'est une raison suffisante pour espérer dans l'avenir.

Mathieu Antoine

LES POMPIERS

Le centre de secours du Queyras recherche des pompiers volontaires pour le poste avancé de Saint-Véran/Molines.

Des engins de secours, mais aucun sapeur-pompier pour intervenir en cas de besoin.

Le poste avancé de Saint-Véran/Molines fait face à une pénurie de personnels ; les quelques hommes qui assuraient les secours en première intervention sur les deux communes ont dû abandonner leur engagement en raison des aléas de la vie.

L'ÉCOLE

L'année est bien lancée !

Nos petits écoliers sont rentrés le mardi 2 septembre 2014, avec pour cette nouvelle année la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, dès le premier jour !

Ce temps d'activité périscolaire a lieu les mardis après-midi de 13h à 16h, compte tenu du temps occupé par ces activités, les enfants ont classe le mercredi matin.

L'organisation ainsi que les inscriptions sont entièrement gérées par L'ACSSQ.

Les principaux thèmes retenus pour ces activités sont :

- **Sport** (VTT, rugby, tir à l'arc, raquettes...).
- **Environnement** (insectes, animaux, plantes, oiseaux...).
- **Musique** (percussions, musique, chant...).
- **Jeux** (ludothèque, éveil...).
- **Culture/écriture** (atelier bande dessinée, atelier contes, écriture d'un journal...).
- **Yoga**.

La commune ayant fait le choix de confier la mise en place de cette nouvelle réforme à l'ACSSQ, le coût de fonctionnement sera de 12 000 € l'année scolaire pour l'ensemble de l'école, soit 500 € par enfant et par an. Ainsi toutes les activités sont encadrées par des animateurs diplômés et l'ensemble des élèves du Queyras bénéficient de la même organisation.

Ces activités sont **gratuites** et **non obligatoires**, pour y participer les enfants doivent être préalablement inscrits.

Pour cette année scolaire 2014/2015, l'école de Saint-Véran accueille 24 élèves répartis en deux classes :

- Classe de d'Aurélié Insel : 8 grandes sections, 3 CP et 2 CE1.
- Classe de Marion Colonna : 4 CE2, 7 CM2 ; pas d'élèves de CM1 cette année.

Comme l'année dernière les tout petits descendent à Molines qui totalise 17 élèves :

- 7 petites sections et 10 moyennes sections dans la classe de Mme Joëlle Brunet.

Étant donné que l'école accueille 8 grandes sections cette année, la présence d'une ATSEM (Agent Spécialisé des Écoles Maternelles), dans la classe d'Aurélié Insel les matinées était devenue indispensable. Pour cela, la mairie a lancé un appel à candidature durant l'été afin de recruter une personne diplômée pour occuper ce poste. C'est donc Hélène Louvat qui a été retenue et qui a pris ses fonctions dès la rentrée des classes.

Depuis le regroupement avec Molines, notre cantine a vu sa fréquentation augmenter ces dernières années. Afin de faciliter la gestion et l'organisation de celle-ci, la cantine est devenue une cantine scolaire communale (gérée par la Trésorerie) et peut ainsi se dissocier de la garderie Lou Pitchounet qui elle fonctionnera en association l'hiver uniquement. Céline assure depuis plusieurs années maintenant la préparation des repas, il est important de rappeler que nos petits bambins mangent chaque jour du « fait maison », ce que nous souhaitons conserver le plus longtemps possible. À noter que malgré le temps de classe supplémentaire du mercredi matin, la cantine ne fonctionne pas le mercredi.

Nos voisins italiens de l'école de Sampeyre nous ont rendu visite dans notre école le mardi 23 septembre. Arrivés en bus vers 10h30, ils ont, après une petite collation, participé à un atelier de fabrication de cadrans solaires.



Tout le monde à l'écoute avant de commencer l'atelier

L'ensemble des enfants français et italiens ont pris un repas dans la salle polyvalente puis ont découvert notre beau village au cours d'une visite guidée sur le thème des cadrans solaires. Les 50 écoliers et leurs accompagnateurs ont repris le chemin de l'Italie vers 17h après un petit goûter.

La prochaine rencontre se fera à l'école de Sampeyre.



Un bien belle photo de classe !

Avec le nouvel emploi du temps établi selon les nouveaux rythmes scolaires, les semaines de nos petits écoliers sont bien chargées. Nous leur souhaitons de bons résultats durant toute cette année scolaire !

Margot Bonino, Delphine Mathieu
et Cathy Prieur-Blanc

FESTI' SAINT-VÉRAN

Retour sur l'été

Malgré un début d'été maussade, les vacanciers ont été très nombreux à fréquenter nos animations.

Dès le 15 juin, le plus haut marché d'Europe sous la houlette de M6, Louise Elkand et Gérard Klein a connu une bonne affluence.



Louise Elkand teste le lait d'anesse

Nos pots d'accueil tout au long de l'été sont très appréciés, chacun entonne les airs connus et cela se passe dans la bonne humeur et la gaieté. Vous pourrez toujours nous rejoindre cet hiver, rencontrer et discuter avec nos vacanciers, c'est un moment convivial d'échanges, pendant lequel on peut connaître les souhaits de nos touristes !

Le 14 juillet s'est passé en musique avec randonnée musicale par le chemin de Pra Méan, suivie par une déambulation musicale dans la rue principale du village. La journée s'est terminée par le traditionnel bal emmené avec brio par un duo de dames violonistes aussi communicatives qu'entraînantes. Avec elles, les

danses folk n'ont plus eu de secrets pour les danseuses et danseurs.



Une magnifique déambulation musicale

Le 16 juillet le traditionnel pèlerinage à Clausis a réuni de nombreuses personnes, et comme à l'habitude nos voisins Italiens sont venus nous rejoindre en empruntant qui le col Saint-Véran, qui le col Chamousière !

Des ateliers pain et chocolat ont accueilli beaucoup d'élèves, grâce à la compétence et au dévouement de nos boulangers et pâtisseries.



L'emblème de Saint-Véran... En chocolat !

Il y a eu des sorties accompagnées « sur le pas des mineurs » et à la découverte des étoiles...

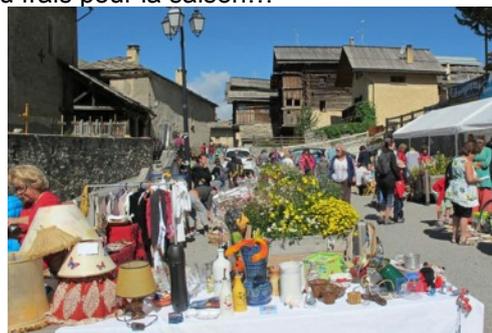
Le 27 juillet, la fête au Raux a rassemblé vacanciers et habitants. Ce fut un réel moment d'amitié et de convivialité.

Le dimanche 3 août, comme pour la septième fois, c'était la fête des traditions. Le matin, quelle catastrophe, il pleuvait ! C'était navrant pour tous les bénévoles qui avaient pétri et façonné le pain, chauffé le four, ceux qui la veille avaient monté les stands et autres... Mais heureusement, le soleil est arrivé et la fête s'est déroulée dans les meilleures conditions avec comme les autres années une foule très nombreuse et très satisfaite.



Après-midi autour de la réalisation d'une trousse

Le vide-grenier du 15 août a été ensoleillé, mais un peu frais pour la saison...



Des tas d'objets à chiner sous un beau ciel bleu

L'heure musicale du lundi a fait le plein au temple, notons que nous avons eu un concert remarquable de l'ensemble « Samara et le quatuor Yachiryum » en l'église.

Il y a eu bien d'autres animations, on ne peut les énumérer toutes, une soixantaine au total, destinées autant aux vacanciers qu'aux Saint-Véranaises et Saint-Véranais. Que tous les bénévoles, qui ont aidé et participé à leur réussite soient très chaleureusement remerciés !

Les animations d'été vont bientôt laisser leur place à celles d'hiver. Le programme proposé par Festi' Saint-Véran comprendra les habituels pots d'accueil, concerts, conférences, spectacles pour les petits, expositions, soirées contes... Il est toujours temps de faire vos suggestions si vous souhaitez étoffer le programme d'animations inédites, si vous avez envie de monter une exposition, de présenter un exposé sur un sujet que vous affectionnez particulièrement.

Danielle Guignard

UN MOT SUR LA CHALP

La Chalp Sainte-Agathe est un bien joli petit hameau, avec sur sa gauche un alignement de fustes traditionnelles, qui marque l'entrée sur la commune de Saint-Véran. Sainte-Agathe en est la patronne. Les habitants de la Chalp Sainte-Agathe aimeraient d'ailleurs que le panneau à l'entrée du hameau porte désormais le nom entier de : La Chalp Sainte-Agathe.

La fête de cette Sainte a lieu tous les 5 février. Elle a réuni cette année beaucoup de monde, venu de Saint Véran, mais également des villages alentour tels que Moline. Malgré la neige et le froid, la chapelle était pleine. Suite à des travaux aussi bâclés que coûteux, la chapelle va devoir faire l'objet d'une expertise en vue d'une nouvelle restauration. Pour l'heure, son mobilier et ses petits trésors ont dû être démenagés et mis en lieu sûr. Prochainement, une association devrait voir le jour afin de réhabiliter les deux fours à pain jadis situés au centre du hameau.

Les habitants de la Chalp Sainte-Agathe remercient Madame le Maire, pour l'intérêt qu'elle porte à la reconnaissance et à la place du hameau dans la vie de Saint -Véran.

Michel Suffren

L'ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Eliott Colonna Capaz le 30 juin 2013 à Saint-Véran.
- Hugo Watrigant Meynet, le 29 septembre 2013 à Briançon.
- Mattéo Berge, le 10 mai 2014 à Briançon.
- Auguste Pinzetta, le 26 mai 2014 à Gap.

Mariages :

- Martine Gaudichon et Sylvain Pusnel, le 10 juillet 2013.
- Mélanie Wolff et Eric Michel de Tretaigne, le 8 février 2014.
- Amélie Buchart et Robert Grao, le 19 mars 2014.

Décès :

- Jean-Claude Fazy, le 31 octobre 2013.
- Romain Isnel, le 9 avril 2014.

EN BREF...



Félicitations à Marie-Odile Lecomte et Alain Perraud pour leur premier prix obtenu au concours départemental des Villes et Villages Fleuris 2014 - Palmarès 2014 des « Maisons Fleuries » catégorie jardins de maisons individuelles.

L'INFO BIBLIO

La bibliothèque sera bien sûr ouverte, n'hésitez pas à consulter l'affichage local pour connaître les horaires afin de venir lire, emprunter, consulter, imprimer, discuter, et même aider nos bénévoles !

Pour cet hiver, le fonctionnement de l'accès internet sera amélioré afin d'être en accord avec la réglementation en vigueur. Avec un ticket gratuit valant enregistrement, disponible à la bibliothèque toute personne pourra se connecter pour un temps déterminé aussi bien pendant les heures d'ouverture que les périodes de fermeture à condition de rester à proximité du bâtiment de la Bergerie et de posséder un matériel WIFI.

LE POINT MÉTÉO

Vous trouverez ci-dessous le cumul des précipitations d'eau au cm² (pluie et neige fondue) et de neige pour l'année 2014 (jusqu'au 9 novembre).

Mois	Eau	Neige
Janvier	50.70 mm	80 cm
Février	103.60 mm	154 cm
Mars	61.30 mm	98 cm
Avril	18.90 mm	4.30 cm
Mai	39.90 mm	-
Juin	62.90 mm	-
Juillet	102.10 mm	-
Août	59.20 mm	-
Septembre	34.20 mm	-
Octobre	51 mm	-
Novembre	58.80 mm	26 cm

Merci à Raymonde et Daniel Brunet

LA RECETTE DE CLAUDINE

Tarte aux poireaux

- 4 à 5 poireaux (moyens).
- 2 œufs.
- 1 petite brique de crème fraîche (liquide ou semi-épaisse).
- 140 g de roquefort environ.
- 1 pâte feuilletée.
- Poivre.

Lavez et coupez les poireaux en très petits morceaux puis faites les blanchir dans de l'eau salée, émiettez le roquefort dans un saladier, puis rajoutez les œufs battus et la crème fraîche.

Enfin rajoutez les poireaux préalablement égouttés, bien mélanger le tout et verser la préparation sur la pâte que vous aurez étalée dans un moule au préalable.

Enfournez thermostat 210° environ, 25 à 30 minutes.



LES EXTRAVAGANCES

DU 30 MARS AU 6 AVRIL 2015

Toute la semaine
Animations « neige »
Concours vidéo
Promotions

Les **Extravagances**
DE WOODSTOCK AUX ANNÉES 80 / 30 MARS AU 6 AVRIL 2015
CONCERTS LIVE À MOLINES SAINT-VÉРАН

SKIPASS à -50%
du 3 au 30 janvier et du 14 mars au 6 avril 2015
www.molinessaintveran.com

Concert années 70 / 80
Soirée dansante
Royal French Band
Woodstock Spirit

Programme détaillé très bientôt

Domaine Beauregard
Molines et Saint-Véran